

* * *

Dans ce remarquable article paru dans l'*Opinion Publique* de Montréal, M. l'abbé Casgrain déclare qu'il ne trouve aucun vestige de l'existence de la Chapelle Champlain après l'année 1649. Ceci était vrai à la date du 4 novembre 1875, mais cette assertion, répétée aujourd'hui, ne serait plus exacte. Il existe un document encore inédit—qui permet d'établir que douze ans plus tard, à la date du 15 juillet 1661, la Chapelle Champlain existait encore, qu'elle était bâtie sur les terres de la Censive de la Fabrique de Québec, et qu'elle servait de borne à un terrain acheté par Guillaume Huboust, sieur de Longchamp.

En 1890, au temps où j'étudiais, à l'Hôtel-Dieu de Québec, les précieuses annales du monastère, en train de préparer l'histoire d'un siège (*Phips devant Québec*), l'archiviste du couvent, la Révérende Mère Saint-André, attirâ particulièrement mon attention sur le document qu'on va lire et dont la capitale importance, au point de vue du sujet ici traité, n'échappera à personne. Écrit de la main même de Madame veuve D'Ailleboust, Barbe de Boulogne (1). l'endossement de cette pièce authentique se lisait comme suit : “ *Contrat de concession de MM. les Marquilliers au Sieur de Longchamp d'une terre qui m'appartient proche l'église de Québec.* ”

Voici la teneur du document :

“ Par devant Guillaume Audouard, secrétaire du Conseil établi par le Roi à Québec, notaire en la Nouvelle-France, et témoins soussignés, furent présents en leurs personnes Jacques Loyer, sieur de la Tour, Jean Juchereau, sieur de la Ferté, Mathieu D'Amour, écuier, sieur d'Eschauffour, tous marguilliers de l'église paroissiale de Notre-Dame de Québec, et du consentement de Monseigneur illustrissime et révérendissime François de Laval, évêque de Pétrée, vicaire apostolique en toute l'étendue de la Nouvelle-France,

(1) On sait que la veuve du gouverneur d'Ailleboust, Barbe de Boulogne, après la mort de son mari (décédé à Montréal, le 1er juin 1660), se retira à l'Hôtel-Dieu de Québec, où elle mourut le 7 juin 1685. Le 15 juillet 1670, elle fit don à l'hôpital de tous ses biens. Ce qui explique comment les papiers personnels de Madame d'Ailleboust font aujourd'hui partie des archives particulières de l'Hôtel-Dieu de Québec.